

NOTES D'ENQUETE

BEDOIN (84) 14.01.1985

1 – CONTEXTE DE REEXAMEN DU CAS

Le GEIPAN continue à publier l'ensemble de ses archives sur son site public www.geipan.fr

Dans ses publications, figurent des cas anciens classés à l'époque en cas de type « D » et qui font aujourd'hui l'objet d'un réexamen, dans le seul but d'être plus pertinent dans les conclusions.

Grâce à de nouveaux moyens techniques (logiciels) et à l'expérience d'enquête acquise depuis toutes ces dernières années, ce réexamen aboutit quelquefois à de nouvelles remarques voire à un changement de classification explicité dans une note d'enquête.

Ce cas d'observation précédemment classé D et nommé MORMOIRON (84) 1985 fait partie d'un ensemble de cas réexaminés récemment.

2 – DESCRIPTION DU CAS

Le 14 janvier 1985 à 17h15, deux militaires (T1 et T2) circulant sur la D974 au Mont Ventoux remarquent la présence dans le ciel d'une sphère lumineuse se déplaçant puis disparaissant derrière la montagne. Une restauratrice (T3) leur confiera dans la soirée avoir également vu un PAN, le 2 janvier 1985 à 21h.

Contactée, la gendarmerie effectuera une enquête sur place, mais ne parviendra ni à identifier le phénomène, ni à trouver d'autres témoins.

3 – REEXAMEN DU CAS

La description des lieux d'observation et du PAN sont très précises, ce qui permet d'analyser plus en détail ce cas, qui correspond à deux observations effectuées à deux dates différentes. Il convient donc de bien séparer les témoignages respectifs, afin d'éviter toute confusion.

L'observation principale a eu lieu le 14 janvier 1985 à 17h15. Elle implique deux témoins (T1 et T2). T2 est le conducteur du véhicule Cournil.

L'observation a débuté sur la D974, au niveau de la stèle rendant hommage au coureur cycliste Tom Simpson. Le PAN est vu vers la gauche, au Sud-Ouest.

Les éléments d'étrangeté ayant alerté les témoins et conduit à l'arrêt du véhicule pour observer le PAN apparaissent dans les déclarations des témoins. (PV de Gendarmerie). Le lieu et la direction d'observation est reconstituée en figure 1 d'après les indications du PV.

- Pour T1 « *Alors que nous arrivions à hauteur de la stèle SIMPSON, j'ai aperçu sur ma gauche, à 200 m environ, une grosse sphère blanchâtre. Elle n'était pas très haute car je la voyais très bien par la vitre du véhicule en restant normalement assis sur le siège à l'avant droit. T2, qui avait également remarqué cette sphère, a aussitôt immobilisé la voiture, arrêté le moteur et nous sommes descendus du véhicule pour mieux voir. À cet instant, de blanchâtre la sphère a viré au jaune-orangé et n'a plus changé de couleur. Intrigué par ce phénomène, j'ai regardé autour de moi et je me suis aperçu que de cette boule partait un faisceau lumineux éclairant uniquement notre véhicule et son lieu de stationnement, les environs restant dans la pénombre ; il était 17h15. Pendant 2 à 3 minutes cette sphère est restée stationnaire puis s'est dirigée vers nous en ligne directe. J'ai invité mon camarade à vite regagner le véhicule et nous sommes partis allure très réduite »*

- Pour T2 « Arrivé près de la stèle Simpson j'ai aperçu un objet sphérique très pâle presque transparent, pratiquement 4 à la même hauteur que nous coté ouest à environ 200m de notre position. J'ai stoppé le véhicule, j'ai coupé le moteur, mon collègue et moi sommes descendu pour essayer de voir cette chose de plus près. Le temps de notre descente, cette sphère avait tendance à apparaître et disparaître mais pas entièrement. Nous nous sommes approchés du bord du ravin, elle a commencé à avancer et à changer de couleur. Le temps de notre approche en bordure de route, c'est à dire 4 ou 5 mètres, la sphère s'est immobilisée. Lorsqu'elle s'est avancée vers nous, elle a viré à la couleur orangée puis à l'orange foncé. Sa trajectoire était rectiligne sans oscillation. On aurait dit qu'elle était plus légère que l'air. Elle se déplaçait avec aisance. Entretemps, nous avons regagné le Cournil pour avoir un peu protection, puis la couleur est devenue intense et nous n'avons pas pu continuer à la regarder, elle devait se trouver à une distance comprise entre cinquante et cent mètres ».



Figure 1 : Street View – reconstitution du lieu d'apparition du PAN du 14 janvier 1985

Après 2 ou 3 minutes d'observation, les témoins repartent, à allure très réduite. Le moteur du véhicule est reparti sans aucune difficulté. Les témoins ont repris leur ascension en direction du sommet du Mont Ventoux. Le PAN suivait alors les témoins, sur une trajectoire parallèle à leur itinéraire. Les éléments principaux d'étrangeté perçue par les témoins sont l'impression que le PAN les suit selon une trajectoire rectiligne, en direction du restaurant Vendran, et sa disparition derrière la montagne, à hauteur de la table d'orientation, qui est elle-même juste à côté du restaurant Vendran. Là encore, le PAN était vu globalement vers le Sud-Ouest (Figure 2).

- T2 « Ensuite nous avons repris notre route très doucement et la boule nous a suivi parallèlement en épousant la forme de la montagne. A un certain moment elle est entrée dans les nuages et ces derniers se sont légèrement colorés. Après le virage, j'ai accéléré, pour essayer de la revoir mais en arrivant à l'endroit présumé où elle aurait dû se trouver à savoir à proximité de la table d'orientation, elle avait disparu. Nous sommes remontés à la Tour et nous ne l'avons jamais revue. Je n'ai aucune idée de la direction qu'elle a prise ».
- T1 « le moteur est reparti sans aucune difficulté. Au fur et à mesure que cette sphère s'approchait de nous, son faisceau lumineux, au départ très supportable à la vue, est devenu plus intense jusqu'à être éblouissant un court instant. Alors que nous reprenions l'ascension direction du sommet du Mont Ventoux, cette sphère nous suivait selon une trajectoire parallèle à notre itinéraire. Puis alors que nous suivions la route en lacets, elle a gardé une

trajectoire rectiligne en direction du restaurant Vendran puis a disparu derrière la montagne à hauteur de la table d'orientation. Arrivés dans le dernier virage, au pied de la tour, nous sommes redescendus de voiture et nous nous sommes approchés au bord du précipice pour essayer de la revoir. Nous ne l'avons pas revue soit dans le ciel, soit posée, elle avait disparu »

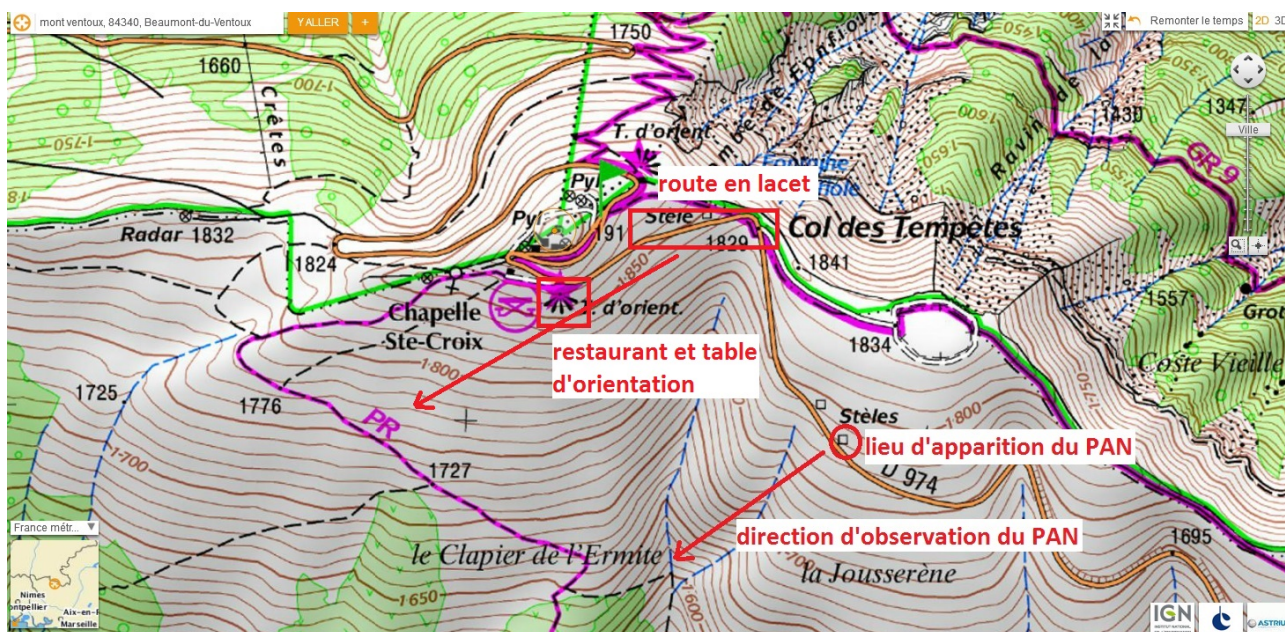


Figure 2 : Géoportail – reconstitution des lieux d'observation du PAN du 14 janvier 1985

Une fois arrivés au sommet, les témoins ont essayé de revoir le PAN, sans succès.

Lors de son apparition, le PAN est décrit comme « une grosse sphère blanchâtre ». Lors de l'arrêt des témoins, le PAN a changé de couleur, devenant jaune-orange, puis n'a plus changé de couleur. Le PAN émettait également un faisceau lumineux. La luminosité du PAN était variable, puisque le faisceau lumineux est devenu de plus en plus intense, jusqu'à devenir très éblouissant, voire aveuglant, un court instant. De plus, T2 dit lors de leur arrêt, le PAN « avait tendance à apparaître et disparaître mais pas entièrement ». La sphère, qui semblait lisse, tournait sur elle-même dans tous les sens.

La hauteur angulaire du PAN est faible, puisque les témoins disent voir le PAN à leur hauteur en début d'observation. La trajectoire du PAN est décrite comme rectiligne, puisque elle décrite parallèle à l'itinéraire du véhicule sauf quand ce dernier est dans une portion de lacets où le PAN « garde sa trajectoire rectiligne ». Le PAN a disparu à hauteur de table d'orientation, alors que les témoins étaient au niveau de la route en lacet.

L'observation a duré environ 10 minutes.

Au niveau de la météo, les témoins notent la présence de nuages, qui ont masqué par moment le PAN. Ces nuages ont d'ailleurs été colorés par le PAN. Le témoin T1 est très précis dans ses données météorologiques, puisqu'il indique que le ciel était assez nuageux, avec un plafond haut, à hauteur de l'extrémité de l'antenne relais du Mont Ventoux (1911 m). Il y avait du vent, et les nuages se déplaçaient assez rapidement dans le sens Est-Ouest. T1 note enfin que la température était basse, puisqu'il gelait. Ces données sont partiellement confirmées par les stations de Carpentras et d'Apt Saint-Christol, distantes d'une vingtaine de km du lieu d'observation, qui indiquent un ciel



Figure 5 : Street View – reconstitution du lieu d'observation du PAN du 2 janvier 1985

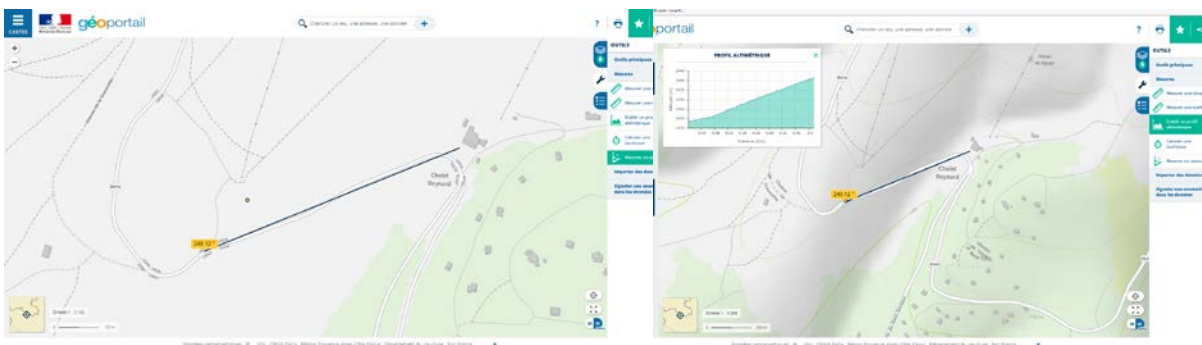


Figure 6 : IGN portail – reconstitution de la direction et hauteur du PAN du 2 janvier 1985

La hauteur angulaire de ce PAN est également très faible, puisque le PAN « *semble posé sur les arbres* ».

Les précisions sur la localisation du PAN et du témoin T3 permettent d'identifier parfaitement la direction du PAN ainsi que sa hauteur dans le ciel puisque l'observation se fait à peine au-dessus du profil de la route (depuis hauteur d'homme jusqu'à la cime d'un arbre situé à plusieurs centaines de mètres) et que l'inclinaison de la route est connue. Ce qui donne au voisinage de 248° pour l'azimut et juste au-dessus de 3° pour la Hauteur ($\text{Arctang } 20\text{m}/420\text{ m}$)

Le PAN est décrit comme « *une grosse boule étincelante d'une couleur orange pâle* ». De plus, « *elle était scintillante et énorme* ».

Le PAN était immobile durant toute l'observation, qui a duré environ 45 minutes. Il est à noter que le PAN était déjà présent dans le ciel quand le témoin T3 l'a aperçu pour la première fois : « *lorsque je m'en suis rendu compte elle était déjà à cette place* ».

Le témoin T3 indique que « le ciel était assez dégagé », avec la présence de la Lune et de quelques étoiles. Ces données sont partiellement confirmées par les stations de Carpentras et Apt St. Christol (Figure 7).



Figure 7 : Infoclimat – données de la station de Carpentras pour le 2 janvier 1985

4 – RECHERCHE D'UNE HYPOTHESE EXPLICATIVE

Observation du 14 janvier

La longueur des temps d'observations (10 minutes pour l'observation du 14 janvier, 45 minutes pour l'observation du 2 janvier) sont très cohérents avec des méprises de type astronomique, surtout quand le PAN est décrit comme immobile comme c'est le cas pour celui observé le 2 janvier.

Les mouvements décrits du PAN du 14 janvier sont parfaitement cohérents entre les deux témoignages. Le PAN est en effet immobile quand les témoins sont à l'arrêt, puis suit les témoins en parallèle de leur déplacement, sauf quand ce déplacement suit des lacets où là le PAN est perçu comme continuant sur sa trajectoire initiale. Le PAN est à allure réduite quand les témoins roulent doucement, et enfin accélère en fin d'observation avant de disparaître derrière la montagne, mais c'est justement à ce moment-là que T2 indique qu'il a accéléré (*Après le virage, j'ai accéléré, pour essayer de la revoir mais en arrivant à l'endroit présumé où elle aurait dû se trouver à savoir à proximité de la table d'orientation, elle avait disparu* »)

La description de l'aspect du PAN du 14 janvier est cohérente avec l'aspect du Soleil proche du coucher (couleur orange) vu à travers une couche nuageuse : le PAN est en effet une sphère lisse, produisant par moment une lumière éblouissante.

Une reconstitution sur Stellarium pour le Mont Ventoux (coordonnées : 44°10'28" Nord, 5°16'44" Est) montre effectivement la présence du Soleil proche de son coucher dans la direction d'observation du PAN (Figure 8).

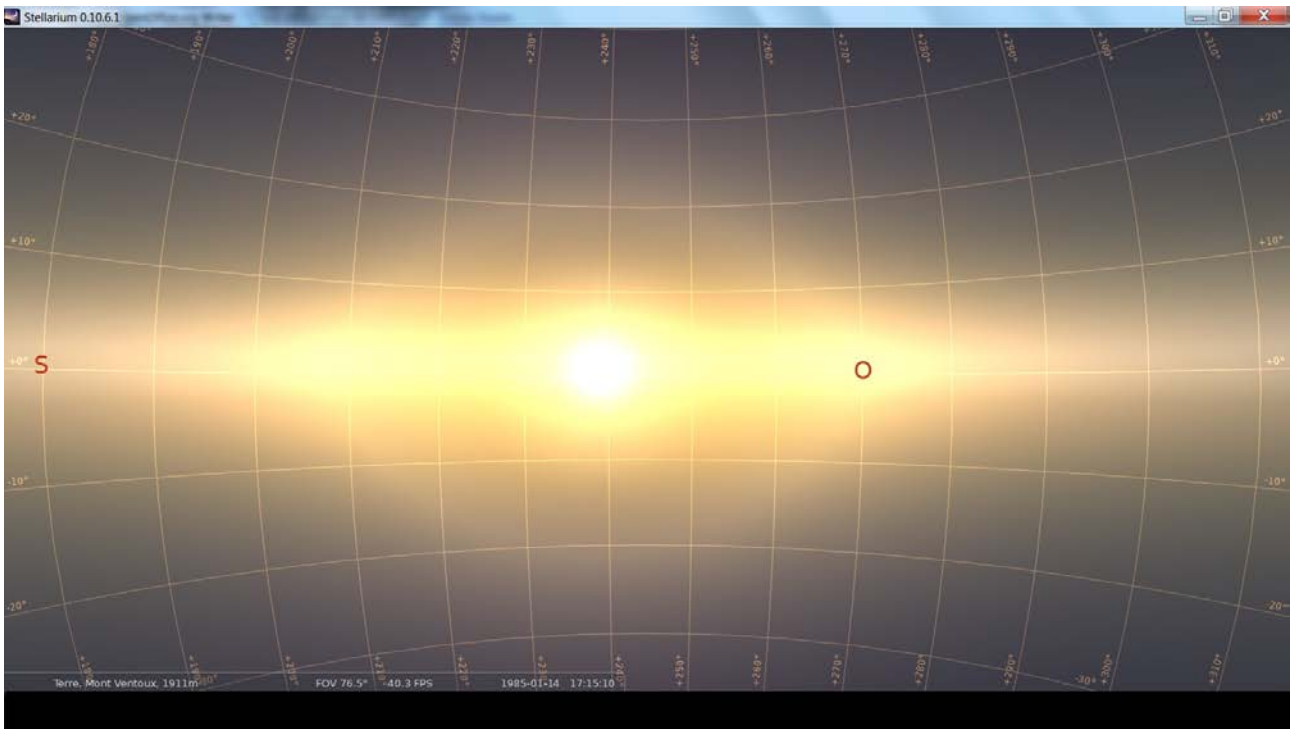


Figure 8 : Stellarium – reconstitution du ciel de l'observation du 14 janvier 1985

L'hypothèse envisageable d'une méprise avec le Soleil est d'ailleurs confirmée par le cliché n°11 réalisé lors de l'enquête de gendarmerie en 1985, puisque celui-ci montre que le Soleil, alors « à la même hauteur qu'au moment de l'apparition », était parfaitement visible dans la direction d'observation du PAN. De plus, il est à noter que lors de son entrée dans les nuages, le PAN colorait ces mêmes nuages, ce qui est cohérent avec une méprise avec le Soleil.

Le déplacement du PAN est parfaitement explicable par le propre déplacement des témoins. C'est une illusion classique connue du GEIPAN contribuant à l'étrangeté et non reconnaissance d'un astre pour des témoins en déplacement, illusion dite « de la boule suiveuse ».

- La direction de l'astre est bien sûr fixe en absolu. Quand la voiture suit un cap à peu près constant, l'astre est fixe par rapport au véhicule et défile avec le paysage. Comme le témoin a déjà au préalable été surpris par l'aspect du PAN et le considère à une distance proche (centaines de mètres dans le présent cas), ce défilement le long du paysage est associé à un déplacement du PAN parallèlement au véhicule en reproduisant la vitesse de ce dernier. Par contre quand le véhicule fait des lacets la perception de déplacement parallèle au véhicule n'a plus cours et fait place à un PAN qui coupe tout droit. (Dans d'autres cas où le témoin se rend moins compte des virages, le PAN peut être perçu comme traversant la route et suivant ainsi le témoin en zigzaguant).
- Le point de départ de la méprise « dite de boule suiveuse » semble ici être la non reconnaissance du soleil lorsque les témoins sont à l'arrêt. La raison est due à la présence nuageuse masquant et voilant le soleil, créant ainsi des aspects, intensités lumineuses et couleurs rapidement variables (les témoins notent le déplacement rapide des nuages), ainsi que des disparitions plus ou moins totales et des réapparitions. La variation d'intensité lumineuse est classiquement interprétée par un témoin ne reconnaissant pas le PAN comme une variation en distance (pour T1 « *Pendant 2 à 3 minutes cette sphère est restée stationnaire puis s'est dirigée vers nous en ligne directe* ». On sait aussi que le soleil derrière des nuages épars peut créer des faisceaux lumineux, source évidente d'étrangeté pour qui ne reconnaît pas le soleil. (pour T1 « *Je me suis aperçu que de cette boule partait un faisceau lumineux éclairant uniquement notre véhicule et son lieu de stationnement, les environs restant dans la pénombre*). La disparition finale est due à une présence nuageuse plus forte éventuellement couplée au coucher de soleil derrière les montagnes.

La parfaite cohérence entre la position vraie du Soleil et celle du PAN, et « l'effet de boule suiveuse » laissent peu de doute sur l'explication. Seule l'impossibilité d'affirmer que le ciel était suffisamment dégagé ce soir là pour que le soleil soit visible des témoins nous empêche de considérer cette hypothèse comme certaine. Elle est néanmoins de grande probabilité.

Observation du 2 janvier.

Une reconstitution sur Stellarium montre la présence de deux planètes brillantes dans l'axe d'observation du PAN à partir de 21h00 : Vénus (magnitude de -4,29) et Mars (magnitude de 0,96) (Figure 9).

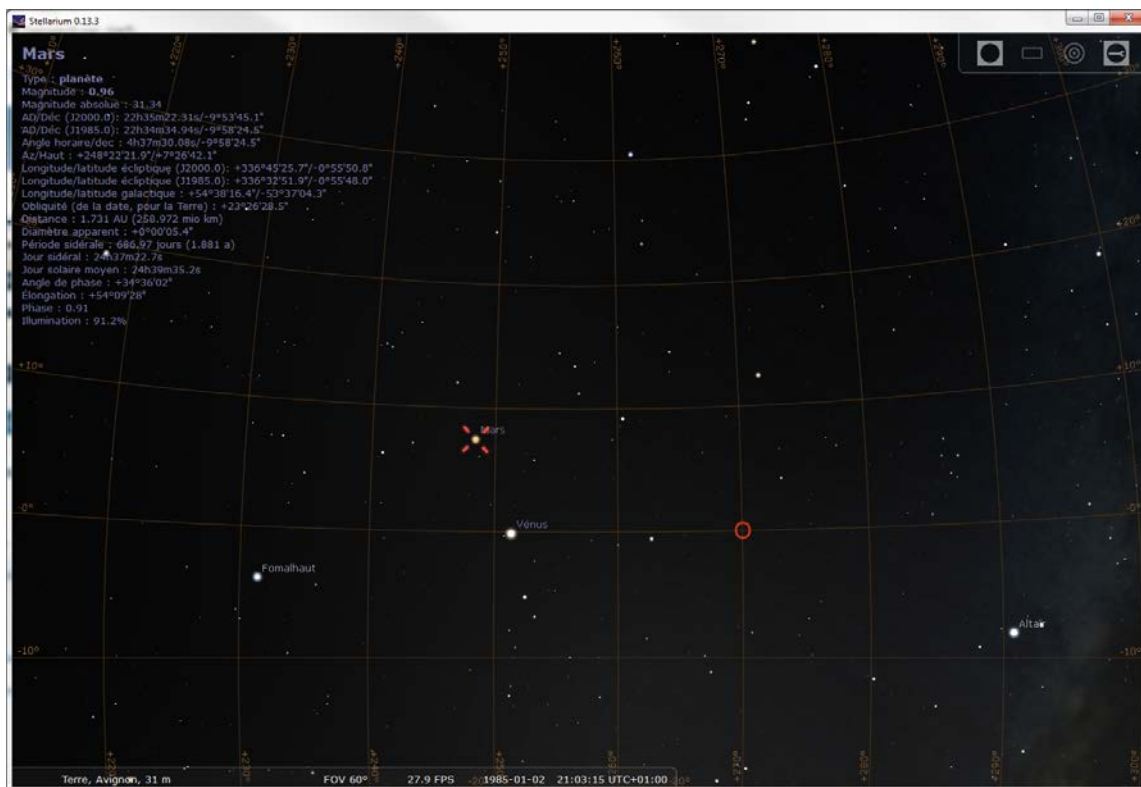


Figure 9 : Stellarium – reconstitution du ciel de l'observation du 2 janvier 1985

Venus était trop bas pour être visible du témoin.

A 21H Mars correspond parfaitement à la direction d'observation du Pan (248°) et est à une hauteur juste au-dessus du profil minimal de visibilité donné par la route ($6,6^\circ$ contre 3° pour le profil). C'est à 21H30 que Mars est passé sous la hauteur de 3° et est devenu caché derrière la route et selon un azimut de 253° (à peine changé pour le témoin, car variation équivalent de deux fois la largeur de la route dans sa limite de visibilité)

Le témoin a du mal noté l'heure de fin de visibilité qui était 15 minutes plus tôt que 21H45. Il n'est d'ailleurs pas très cohérent sur la disparition du PAN car ayant indiqué que le PAN « semblait posé sur les arbres », il lui est difficile d'être certain en même temps que le PAN « a disparu d'un coup » sans l'effet d'un déplacement du PAN « elle n'a pas disparu derrière la montagne par un déplacement ».

Le PAN est décrit comme étant de couleur orange pâle, parfaitement cohérent avec la couleur visuelle de la planète Mars. Cette forte correspondance des directions et d'aspect laissent peu de doute sur l'hypothèse de méprise avec Mars. Seule l'impossibilité d'affirmer que le ciel était suffisamment dégagé ce soir-là pour que Mars soit visible des témoins nous empêche de considérer

cette hypothèse comme certaine. Elle est néanmoins de grande probabilité.

5 – CONCLUSION

Les descriptions des PAN observés sont très précises.

Le réexamen conduit à distinguer 2 phénomènes distincts :

- **PAN n°1** : observé par T1 et T2 le 14 Janvier 1985 après 17H15
- **PAN n°2** : observé par T3 le 2 Janvier 1985 après 21H

PAN n°1 du 14 Janvier :

La description de l'aspect du PAN du 14 janvier est cohérente avec l'aspect du Soleil proche du coucher (couleur orange) vu à travers une couche nuageuse : le PAN est en effet une sphère lisse, produisant par moment une lumière éblouissante. La position et évolution du PAN correspond aussi.

On vérifie la présence du Soleil proche de son coucher dans la direction d'observation du PAN.

La perception par les témoins du déplacement du PAN est parfaitement explicable par le propre déplacement des témoins. C'est une illusion classique connue du GEIPAN contribuant à l'étrangeté et non reconnaissance d'un astre pour des témoins en déplacement, illusion dite « de la boule suiveuse ».

- La direction de l'astre est bien sûr fixe en absolu. Quand la voiture suit un cap à peu près constant, l'astre est fixe par rapport au véhicule et défile avec le paysage. Comme le témoin a déjà au préalable été surpris par l'aspect du PAN et le considère à une distance proche (centaines de mètres dans le présent cas), ce défilement le long du paysage est compris comme un déplacement du PAN parallèlement au véhicule en reproduisant la vitesse de ce dernier. Par contre quand le véhicule fait des lacets la perception de déplacement parallèle au véhicule n'a plus cours et fait place à un PAN qui coupe tout droit.
- Le point de départ de la méprise « dite de boule suiveuse » semble ici être la non reconnaissance du soleil lorsque les témoins sont à l'arrêt. La raison est due à la présence nuageuse masquant et voilant le soleil, créant ainsi des aspects, intensités lumineuses et couleurs rapidement variables (les témoins notent le déplacement rapide des nuages), ainsi que des disparitions plus ou moins totales et des réapparitions. La variation d'intensité lumineuse est classiquement interprétée par un témoin ne reconnaissant pas le PAN comme une variation en distance, ici aussi source d'étrangeté. On sait aussi que le soleil derrière des nuages épars peut créer des faisceaux lumineux, autre source évidente d'étrangeté pour qui ne reconnaît pas le soleil.

La parfaite cohérence entre la position vraie du Soleil et celle du PAN, et « l'effet de boule suiveuse » laissent peu de doute sur l'explication. Seule l'impossibilité d'affirmer que le ciel était suffisamment dégagé ce soir-là pour que le soleil soit visible des témoins nous empêche de considérer cette hypothèse comme certaine. Elle est néanmoins de grande probabilité. On peut noter les témoins n'étaient pas coutumiers du lieu, ce qui a pu faciliter aussi cette méprise.

En conséquence GEIPAN classe le cas en A : Méprise avec le soleil au coucher.

PAN n°2 du 2 Janvier 1985:

La description de l'aspect du PAN de couleur orange pâle est cohérente avec l'aspect de Mars. On vérifie que la position et évolution du PAN correspondent aussi parfaitement à celles de Mars (à quelques degrés près). L'observation ne devait pas être très étrange pour le témoin et l'est peut être

devenue plus lorsqu'il a pris connaissance 12 jours plus tard de l'autre observation (14 janvier) relatée dans des termes bien plus étranges (et qui plus est par des militaires) et avec laquelle il était permis de faire un lien.

En conséquence GEIPAN classe le cas en A : Méprise avec Mars au coucher.